



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Effets de la sécheresse sur l'agriculture

Question au Gouvernement n° 3283

Texte de la question

EFFETS DE LA SÉCHERESSE SUR L'AGRICULTURE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Dufrègne.

M. Hubert Wulfranc. La vraie vie !

M. Jean-Paul Dufrègne. Je serai beaucoup moins long...

Pour la troisième année consécutive, de nombreux départements sont durement frappés par un épisode de sécheresse. Mon département de l'Allier est gravement touché par ce fléau.

M. Maxime Minot. L'Oise aussi !

M. Jean-Paul Dufrègne. Le déficit hydrique est très important, les petits ruisseaux sont à sec, les retenues d'eau aussi, et la nature est éprouvée. Plusieurs organisations professionnelles ont saisi la préfète pour faire appliquer la procédure de reconnaissance de l'état de calamité agricole. Je soutiens leurs démarches, notamment celle consistant à identifier les zones les plus touchées.

La récolte de fourrage au printemps a été normale, sans plus : elle n'a pas permis pas de reconstituer des stocks de précaution. Dans de nombreux secteurs, l'affouragement au pré des animaux a commencé en juillet ; cette consommation prématurée de fourrages destinés à l'hivernage oblige les agriculteurs à des acquisitions supplémentaires. Dans un contexte commercial dégradé, je suis très inquiet de cette situation, en particulier pour les trésoreries des exploitations et la survie même de certaines d'entre elles. Que dire des jeunes agriculteurs nouvellement installés ? Vous sachant attaché à la pérennité des élevages bovins allaitants extensifs et de l'élevage en général – ceux de bovins-lait et d'ovins sont souvent situés dans des zones défavorisées –, je ne doute pas que vous comprendrez la gravité d'une situation qui appelle des réponses adaptées et rapides. Pouvez-vous nous dire quelles sont vos intentions, à court terme pour aider les agriculteurs à passer ce cap difficile, et à moyen terme pour accompagner l'évolution vers des systèmes plus résistants et pérennes, dans un contexte où les éleveurs sont trop souvent, et injustement, mis en cause ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR, sur plusieurs bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Vous avez raison, la situation est extrêmement préoccupante.

M. Christian Jacob. Depuis trois ans !

M. Julien Denormandie, ministre . On disait jusqu'à présent la sécheresse épisodique – elle vient, elle est conjoncturelle. La réalité aujourd'hui est que la sécheresse est habituelle : on constate sa venue année après année ; elle était là en 2018 et en 2019, elle est à nouveau là en 2020.

Je partage avec vous un seul objectif : la souveraineté de notre agriculture,...

M. Pierre Cordier. Avec le CETA ?

M. Julien Denormandie, ministrel'indépendance de notre modèle agro-alimentaire. Or la sécheresse vient percuter cette ambition. Vous l'avez dit à très juste titre : pour les éleveurs, c'est souvent la double peine, non seulement le fourrage n'est pas là, mais en plus il faut en acheter à des prix extrêmement élevés sur les marchés.

Pour regagner notre souveraineté, nous devons premièrement prendre des mesures à court terme. Vous êtes un spécialiste de la comptabilité agricole ; vous l'avez dit, la trésorerie est la mère des batailles. Nous la soutiendrons avec des mesures techniques. Nous déclarerons l'état de calamité agricole, là où c'est possible ; avec le ministre délégué chargé des comptes publics, nous procéderons au dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties – TFNB – ; nous maximiserons les avances sur les versements dus au titre de la PAC. Nous ferons tout cela – je m'y engage.

M. Pierre Cordier. Il serait temps !

M. Julien Denormandie, ministre . Deuxièmement, le plan de relance constitue un formidable levier pour s'inscrire dans le temps long. Nous devons d'abord être moins dépendant des intrants. Comment optimiser les systèmes d'eau ? Le plan de relance prévoit le financement d'agro-équipements, à hauteur de 135 millions d'euros. Ensuite, il faut favoriser les fourrages contenant davantage de protéines, pour nourrir plus efficacement les bêtes dans les élevages ; le plan de relance y pourvoira également. Enfin il existe dans notre pays des solutions techniques de prévention, comme les filets anti-grêle : nous allons les financer. Le Premier ministre vient de le souligner, l'objectif du plan de relance est de créer demain une France plus forte qu'aujourd'hui. Or, la France ne peut être forte que si nous avons une agriculture forte, c'est-à-dire une agriculture souveraine. Nous partageons le même combat ; je le mènerai à vos côtés et à ceux des agriculteurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM, sur plusieurs bancs du groupe MODEM et sur quelques bancs du groupe LT.*)

M. Pierre Cordier. Vous étiez meilleur au logement !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dufrègne](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3283

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [16 septembre 2020](#)